

une profondeur de 72 m. 35. Il communique avec le lac de Neuchâtel par la petite rivière de la Thièle.

BIENNE (lac de), au pied du Jura dans le cant. de Berne, au N.-E. du lac de Neuchâtel avec lequel il communique par la Thièle; longueur 12 kilom. sur 3 kilom. de large, et 70 m. de profondeur; excellents poissons: truites, boudelle et hénéring. Ce lac qui, au moyen âge, portait le nom de *lac de Nugerol*, laisse voir, dans certains endroits, à 1 ou 2 m. de profondeur, des traces d'habitations lacustres. Au milieu se trouve la petite île de Saint-Pierre, qui a environ 2,000 pas de long, 800 de large et s'élève de 40 m. au-dessus du niveau du lac; elle est devenue célèbre par le séjour qu'y fit J.-J. Rousseau en 1765.

BIENNE, rivière de France, départem. du Jura, affluent de gauche de l'Ain à Condes; naît des montagnes du Jura au N. du village de Belle-Fontaine, cant. de Morey, passe à Saint-Claude, et, après un cours de 60 kilom. de l'E. au S.-O., se jette dans l'Ain; transports considérables de bois de construction expédiés pour Lyon.

BIENNOURY (Victor-François-Eloy), peintre français, né à Bar-sur-Aube, en 1823, eut, pour maître Martin Drolling, et remporta, en 1842, le premier grand prix de Rome. De retour d'Italie, il exposa, au Salon de 1849, un tableau d'histoire, commandé par le ministre de l'intérieur, et représentant le *Mauvais riche*. M. Louis Desnoyers, qui faisait alors accidentellement de la critique d'art dans le journal le *Sicéle*, ne laissa pas échapper l'occasion de commettre un jeu de mots à propos de l'œuvre du débutant; il fit remarquer que le gouvernement de la République avait confié à un peintre Biennoury la tâche difficile de représenter les horreurs de la faim. L'auteur des *Mémoires de Jean-Paul Choppard* ne se montra pas, d'ailleurs, très-indulgent pour l'œuvre du pensionnaire de la villa Médicis: « Il y a de bonnes parties dans ce tableau, dit-il; le corps amaigri de Lazare, par exemple, est soigneusement étudié; mais le médiocre l'emporte; l'ensemble est fade et commun. » M. Biennoury n'envoya que des portraits aux Salons de 1852 et 1853, et ne prit pas part à l'Exposition universelle de 1855. Il fut chargé, à cette époque, de travaux importants dans diverses églises de Paris; il exécuta notamment: la *Mort de saint Joseph*, tableau pour l'église de Saint-Roch; les *Œuvres de miséricorde* et les *Vertus cardinales*, peintures murales, à Saint-Eustache; *Saint Pierre recevant les clefs du paradis*, le *Reniement de saint Pierre*, l'*Avènement* et la *conversion de saint Paul*, *Saint Pierre et saint Paul dans la prison Mamertine*, l'*Exaltation de saint Pierre* et de *saint Paul*, peintures murales de la chapelle des deux Saints-Apôtres, dans l'église de Saint-Séverin. L'artiste fit preuve, dans ses divers ouvrages, d'un talent sérieux et d'une véritable entente de l'art décoratif. Il fut moins heureux dans une composition pour laquelle il s'inspira de la Fontaine, et qu'il exposa au Salon de 1857: *L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit*. « Toutes les parties de ce tableau sont traitées avec un soin, une conscience, un amour désespérant, a dit M. About. C'est l'unité dans le détestable, mais dans un certain genre de détestable qui ne manque ni de caractère ni d'originalité. L'artiste est parvenu, non sans sueur, à faire quelque chose de magistralement mauvais. » M. Biennoury ne se laissa pas décourager par cette critique d'une sévérité un peu exagérée; il exposa: en 1859, le *Baptême de Jésus-Christ*, commandé du ministère d'Etat; en 1863, les *Arts*, plafond en peinture mate; en 1864, *Jésus au jardin des Oliviers*. Ce dernier ouvrage lui valut une médaille. Il envoya, en outre, aux mêmes expositions les esquisses de peintures décoratives qu'il fut chargé d'exécuter dans les salons des Tuileries et dans le cabinet de travail de l'impératrice. En 1862, il peignit, dans la chapelle des catéchismes de Saint-Etienne-du-Mont, un plafond représentant la *Trinité*.

BIENSÉANCEMENT adv. (bi-ain-sé-a-man — rad. *bienséant*). Avec bienséance. Il Peu usité.

BIENSÉANCE s. f. (bi-ain-sé-an-se — rad. *bienséant*). Ce qui sied bien; décence, retenue honnête, égards dus aux personnes: *Connaître, observer les bienséances, les règles de la bienséance. Choquer, blesser la bienséance. Cela n'est pas dans la bienséance. Cela est contre la bienséance. On peut rire des erreurs sans blesser la bienséance.* (Pasc.) *Ulysse préférait l'intérêt commun de la Grèce et la victoire, à toutes les raisons d'amitié et de bienséance particulière.* (Fén.) *Il y a une bienséance à garder pour les paroles comme pour les habits.* (Fén.) *La vie n'est qu'une servitude où il faut sans cesse sacrifier les aises et les commodités aux bienséances.* (Mass.) *L'esprit seul suffit pour nous donner le goût des bienséances.* (Fonten.) *La bienséance est la moindre des lois et la plus suivie.* (La Rochef.) *Il y a des règles de bienséance et d'honneur qui doivent être gardées inviolablement, même à l'égard des ennemis.* (Rollin.) *Les hommes, nés pour vivre ensemble, sont obligés d'observer les bienséances.* (Montesq.) *Les femmes sont toute leur vie asservies à la gêne la plus continuelle et la plus*

sévère, qui est celle des bienséances. (J.-J. Rouss.) *C'est chez les peuples les plus corrompus que les bienséances sont le mieux observées.* (J.-J. Rouss.) *Il y a des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature.* (Barthé.) *Il y a des bienséances qui ont force de devoir.* (Chateaub.) *L'observation des bienséances sert de masque à l'homme vicieux; elle achève la tenue de l'homme de bien.* (Descuret.) *La bienséance est le masque de la vertu.* (De Bellegarde.) *La bienséance et l'intérêt sont les causes les plus ordinaires des larmes qu'on voit répandre à bien des gens.* (Mabire.) *La bienséance est la pudeur du vice lorsqu'elle n'est pas la modestie de la vertu.* (Lévis.)

Ne ménageons pas tant de tristes bienséances
Qui nous ôtent le fruit du plus beau de nos ans.
MOLIÈRE.

Que, sensible au goût des plaisirs,
Éloigné de l'intempérance,
Je forme encor quelques desirs
Sans offenser la bienséance.

CHAUDEU.

— Par ext. Convenance, rapport de ce que l'on dit ou de ce que l'on fait avec les circonstances dans lesquelles ces choses sont dites ou faites: *Les belles choses le sont moins hors de leur place; les bienséances mettent la perfection, et la raison met les bienséances.* (La Bruy.) *Les femmes choisissent bien souvent la dévotion comme une bienséance de l'âge.* (La Bruy.)

— Par bienséance, Par devoir de bienséance, pour ne pas choquer les bienséances: *Nous convînmes de différer notre mariage de quelque temps, par bienséance.* (Le Sage.)

— Être de bienséance ou de la bienséance, Être chose convenable, bienséante: IL ÉTAIT DE LA BIENSÉANCE QU'IL TÎT SOCIÉTÉ AVEC SES SEMBLABLES. (Boss.)

Et même à notre sexe il est de bienséance
De ne pas trop vous en presser.

CORNEILLE.

« Être à la bienséance de quelqu'un, Lui convenir, être à son gré: *Cet emploi est à votre bienséance.* (Acad.) *La Marche Trévisane, le Frioul, étaient à la bienséance de l'empereur.* (Volt.) *Les nobles et les patriciens s'approprièrent sous différents prétextes, la meilleure partie de ces terres conquises, qui étaient dans leur voisinage et à leur bienséance.* (Verlot.)

Cette maison meublée est à ma bienséance.
MOLIÈRE.

Prends donc en récompense,
Tout ce qui peut chez nous être à ta bienséance.
LA FONTAINE.

— Rhét. Règles, ménagements que doit s'imposer un orateur, pour ne pas blesser la susceptibilité de son auditoire ou de ses juges, pour se les rendre favorables: *Les bienséances oratoires veulent avant tout qu'on se serve de la pensée pour la vérité et la vertu.* (Encycl.) Convenance du style avec les temps, les lieux et les personnes: *Le Tasse ne garde pas aussi exactement que Virgile les bienséances des mœurs, mais il ne s'égare pas comme l'Arioste.* (Bouhours.)

La scène demande une exacte raison;
L'étroite bienséance y veut être gardée.

BOILEAU.

— Droit coutum. Droit d'exercer, par préférence à d'autres parents, le retrait de la portion qu'un codétenteur avait vendue ou cédée, à prix d'argent, à un parent ou à un étranger.

— Syn. *Bienséance, convenance, décence, décorum.* La bienséance regarde la morale sociale, elle règle notre conduite à l'égard des autres, et elle est fixée principalement par l'usage; convenance a un sens beaucoup plus général, il suppose qu'on a pris en considération tous les motifs tirés de la morale, de l'usage, du caractère et de l'état des personnes, du temps, du lieu, et qu'on a cherché ce qu'il y a de mieux à faire sous tous ces rapports. La décence regarde la morale absolue; elle exige que l'on se respecte soi-même. Le décorum est une décence propre à la condition personnelle; il y a toujours une légère idée d'emphase ou d'orgueil dans ce qu'on appelle le décorum.

— Antonymes. Immodestie, impertinence, incongruité, inconvenance, indécence, meséance.

BIENSÉANT, ANTE adj. (bi-ain-sé-an, ante — de bien et séant, part. prés. du v. seoir). Qui est conforme à la bienséance; ce qu'il sied bien de dire ou de faire: *Cela n'est pas bienséant. Votre conduite n'est pas bienséante. Madame de Roucy avait beaucoup de crainte de se méprendre, ce qui lui donnait une timidité bienséante à son âge.* (St-Simon.) *Rien n'est bas que le vice, et tout ce qui est utile et juste est honnête et bienséant.* (J.-J. Rouss.) *Il est des personnes auxquelles tout est permis: elles peuvent faire les choses les plus déraisonnables; d'elles, tout est bienséant.* (Balz.)

Venez me voir; l'amitié vous engage
A hasarder cette bonne action;
Chose ferez et bienséante et sage;
De son succès amour est caution.

CHAUDEU.

— Antonymes. Choquant, immodeste, impertinent, incongru, inconvenant, indécent, inopportun, malséant, messéant, saugrenu.

BIENSERVI adj. m. (bi-ain-ser-vi). Hist. Titre que l'on donnait, dans l'ancien ordre de

Malte, aux généraux et aux capitaines des galères: *Les chevaliers bienservis étaient reconnus aptes à posséder toutes sortes de commanderies et de dignités.*

BIEN-TENANT, ANTE s. Anc. jurispr. Celui, celle qui tient, qui possède les biens d'une succession, ou des biens grevés d'hypothèques. Il On dit aujourd'hui DÉTENTEUR.

BIEN-TENUE s. f. Anc. jurispr. Etat, condition de bien-tenant.

BIENTEVEO ou **BENTEVEO** s. m. (bien-té-vé-o, bèn-té-vé-o — de l'esp. bien te veo, je te vois bien). Ornith. Oiseau du Paraguay, appartenant au genre tyran, et qu'on nomme aussi pintaga.

BIENTINA, ville du royaume d'Italie, dans l'ancien duché de Toscane, ch.-l. de district, à 16 kil. E. de Pise, près du petit lac du même nom; 2,725 hab.

BIENTÔT adv. (bi-ain-tô — de bien et tôt). Dans peu de temps, au bout de peu de temps: *La paresse va si lentement que la pauvreté l'atteint bientôt.* *Entre dans la vie pour en sortir bientôt; je viens me montrer comme les autres; après, il faudra disparaître.* (Boss.) *Nous nous croyons bientôt les plus habiles, quand nous sommes les plus heureux.* (Boss.) *Les mœurs des grands forment bientôt les mœurs publiques.* (Mass.) *Quiconque a le génie de son art passe bientôt du petit au grand.* (Volt.) *Qui ne craint rien bientôt ne respecte rien.* (Guizot.) *Bientôt se lèvera, pour ne se coucher qu'avec le dernier homme, le soleil de la liberté.* (Proudh.)

Sans moi, vous passeriez bientôt sous d'autres lois.

CORNEILLE.

Mais je sens que bientôt ma douleur est à bout.

RACINE.

Le temps détruit bientôt ce qu'a bâti l'erreur.

SAURIN.

Elle a feint de passer chez la triste Octavie,

Mais bientôt elle a pris des chemins écartés.

RACINE.

Tel, que vous prétendez être un franc paresseux,
Bientôt vous le verrez adroit, laborieux;
Mais il faut le classer selon son aptitude.

LACHAMBRAUDIE.

— A *bientôt*, loc. adv. Façon de parler elliptique, qui s'emploie en quittant une personne, pour exprimer qu'on a le désir et l'espérance de la revoir dans peu de temps: *Au revoir et à bientôt.* *Adieu, Louis, à bientôt.* (V. Hugo.)

— Prov. et fam. *Cela est bientôt dit*, Cela est plus facile à dire qu'à faire.

BIENVEILLANCE s. f. (bi-ain-vè-llan-se; ll mil. — rad. *bienvilliant*). Bonne volonté, aimable condescendance, disposition favorable envers quelqu'un: *La bienveillance d'un prince, d'un maître, d'un magistrat. Gagner, se concilier la bienveillance de quelqu'un.* *La bienveillance donne plus d'amis que la richesse, et plus de crédit que le pouvoir.* (Fén.) *Je crois qu'il faut d'abord capter la bienveillance de mon lecteur.* (Mme de Sév.) *Il y a dans la nature de l'homme deux principes opposés: l'amour-propre qui nous appelle à nous, et la bienveillance qui nous répond.* (La Rochef.) *Il y a des témoignages d'intérêt et de bienveillance qui font plus d'effet et sont réellement plus utiles que tous les dons.* (J.-J. Rouss.) *On peut résister à tout, hors à la bienveillance.* (J.-J. Rouss.) *La bienveillance est la fleur de l'amitié.* (B. de St-P.) *L'air de bienveillance est le mensonge de la politesse.* (Montesq.) *Je regarde la bienveillance comme une sœur adoptive de la charité.* (Descuret.) *L'habitude des occupations intellectuelles inspire une bienveillance éclairée pour les hommes et pour les choses.* (Mme de Staël.) *La bienveillance est la qualité la plus attirante.* (D'Alemb.) *L'affabilité n'est souvent que la grimace de la bienveillance.* (Mlle de l'Esp.) *La bienveillance est le plus doux lien des hommes.* (De Ségur.) *Nous devons de la bienveillance à tous nos semblables, parce que tous les hommes sont frères.* (Ch. du Rozoir.) *Quiconque éteint dans l'homme un sentiment de bienveillance le tue partiellement.* (Joubert.) *La bienveillance est la plus sûre des persuasions.* (J. Arago.) *La bienveillance est une des parures de la beauté; rien n'enlaidit une jolie bouche comme un sourire moqueur.* (St-Maurice.) *L'humanité dans les actes, c'est la bienfaisance; dans les sentiments, c'est la bienveillance.* (V. Cousin.) *Les lois de la nature sont des lois de bienveillance qui nous protègent jusqu'à la fin.* (A. Martin.) *Les yeux de la bienveillance sont toujours riant: une femme ne regarde pas son amant du même œil que tous les autres hommes.* ("")

Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.

RACINE.

Ah! messieurs, soyez sûrs de ma reconnaissance;
Elle est égale au moins à votre bienveillance.

ETIENNE.

— Syn. *Bienvillance, bénignité, bienfaisance, bonté, débonnaireté, humanité.* V. BÉNIGNITÉ.

— Antonymes. Désobligeance, hostilité, infériorité, malveillance, mauvaise volonté.

BIENVEILLANT, ANTE adj. (bi-ain-vè-llan, an-te; ll mil. — de bien et veillant, participe aujourd'hui inusité de veillier). Qui a, qui montre de la bienveillance: *C'est un homme bienveillant. Une personne bienveillante.* *Il s'est montré fort bienveillant à mon égard.* (Acad.) *L'homme fut bienveillant avant d'être ami.* (Alibert.) *Le désir d'être*

bienvillant le rendait prodigue de promesses. (Mignet.) *Qui marquo de la bienveillance, qui est ou paraît inspiré par la bienveillance: Des paroles bienveillantes. Un conseil bienveillant. Une approbation bienveillante. L'amour, l'amitié, la compassion, tous les mouvements bienveillants et généreux de l'âme, sont autant de témoins irrécusables qui affirment que les hommes sont destinés à vivre dans un mutuel commerce.* (Portalis.) *Combien de solliciteurs assez simples pour se retirer presque satisfaits d'un refus enveloppé de formules bienveillantes!* (Ch. du Rozoir.)

— Substantiv. Personne qui a de la bienveillance: *Les bienveillants ne vieillissent presque pas.* (Ch. Nod.) *Le Saxon est bienveillant parmi les bienveillants.* (Mich. Chev.) *Le bonheur du prochain tient au nôtre, et les bienveillants sont volontiers heureux.* (St-Marc Gir.)

— Antonymes. Contraire, désobligeant, hostile, inofficieux, malévole, malveillant.

BIENVENIDA, bourg d'Espagne, province et à 70 kil. S.-E. de Badajoz; 3,600 hab. Commerce et exportation de laine; moulins à huile.

BIENVENIR v. n. ou intr. Accueillir avec plaisir. N'est usité que dans la locution *Se faire bienvenir*, *Se faire accueillir avec plaisir*: *Ce jeune homme se fait bienvenir partout.*

BIENVENU, UE (bi-ain-ve-nu) part. pass. du v. *Bienvenir*. Bien accueilli, accueilli avec plaisir: *C'est un homme qui est bienvenu partout.* (Acad.)

Il est chéri de tous, et de tous bienvenu.

A. DE MUSSET.

« Qui arrive à propos, que l'on reçoit avec plaisir, en parlant des choses: *Votre lettre sera bienvenue ici. Voilà une nouvelle qui sera bienvenue chez vous.*

— Fam. *Être bienvenu à*, *Être bien reçu à*, avoir de justes raisons pour: *Vous ne seriez pas bienvenu à me refuser. On ne serait pas bienvenu à lui dire qu'il a tort.* *Bienne eût été bienvenu à dire aux magistrats: Prenez garde! le désintéressement d'aujourd'hui condamne l'usurpation d'hier.* (L. Blanc.)

— Substantiv. Personne ou chose bien accueillie: *Soyez le bienvenu. Si vous venez, vous serez le bienvenu. Toutes vos lettres seront les bienvenues.* (Mme de Sév.) *Quand vous auriez eu un peu de négligence pour votre ami, vous revenez si agréablement à lui que vous êtes toujours la bienvenue.* (Bussy-Rab.) *Pour quiconque est au pouvoir, un jour ou deux est toujours le bienvenu.* (Vilot.)

Soyez le bienvenu pour vider une coupe.

A. DE MUSSET.

Votre arrivée ici, ramenant mon époux,
Me réjouit; soyez les bienvenus chez nous.

POISSARD.

BIENVENUE s. f. (bi-ain-ve-nû — de bien et venue). Arrivée heureuse, accueillie avec joie: *Célébrer la bienvenue de quelqu'un.* *Bon accueil: Nous avons vu arriver une famille sauvage; elle a poussé le cri de bienvenue; nous y avons répondu joyeusement.* (Chateaub.) *En le voyant de loin, ils convinrent de l'accueillir par des cris de bienvenue.* (Balz.)

Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux.

A. CHÉNIER.

« Salutations, compliments, paroles bienveillantes que l'on prononce à l'arrivée de quelqu'un: *Souhaiter la bienvenue de quelqu'un. Il entra dans la chambre sans prononcer une parole, sans répondre aux bienvenues qui l'accueillaient de tous côtés.* (F. Soulié.)

— Admission dans un corps, une compagnie, première entrée dans un atelier, etc., et régal qu'il est d'usage de payer en cette circonstance à ses nouveaux compagnons: *Donner un repas pour sa bienvenue. Payer sa bienvenue. Il fut lué, et paya de cette façon sa bienvenue.* (J.-J. Rouss.) *La bienvenue est un déjeuner que doit tout néophyte aux anciens de l'étude où il entre.* (Balz.)

— Fig. Manière bienveillante d'accueillir quelque chose: *Ce qui distinguait cette femme, c'était la grâce avec laquelle elle souhaitait la bienvenue aux moindres desirs de ses amis.* (Balz.)

— Hist. ecclési. Droit que l'on faisait payer, dans quelques églises, à un titulaire qui entra en possession de son bénéfice.

BIENVILLE (Jean-Baptiste LEMOINE), deuxième gouverneur colonial de la Louisiane, né à Montréal (Canada) en 1680, mort en 1765. Il était le huitième des onze fils de Charles Lemoine, sieur de Longueuil et de Châteaugay, ancêtre d'une des plus anciennes familles du Canada, et prit le titre de sieur de Bienville, après la mort de son frère François, tué dans une bataille contre les Iroquois à Répigny, en 1691. Entré fort jeune dans la marine française, il servit sous son frère Herville, et fut grièvement blessé à la tête dans un glorieux combat que soutint, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, la frégate le *Pélican*, contre trois bâtiments anglais, qui furent battus. Lorsqu'en 1698, Herville quitta la France, dans le but de fonder une colonie aux bouches du Mississippi, il emmena avec lui ses deux frères, Sanvalle et Bienville. Le premier établissement fut fondé à Biloxi, et le gouvernement en fut donné à